

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 2

Artikel: Un livre sur le Jorat
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La bibliothèque du bon Vaudois.

En vente au Bureau du Conteur vaudois :

- Causeries du « Conteur vaudois » (1^{re} série,
2^e édition, illustrée par Ralph) Fr. 1 50
Favey, Grognez et l'Assesseur, récit com-
plet des aventures de trois bons Vau-
dois, par L. MONNET, illustré par Ralph
et J.-H. Rosen » 2 50
Po Recafa, recueil de morceaux patois,
prose et vers (Payot et Cie, édit.) » 1 80
Mélanges vaudois, de L. FAVRAT (Payot
et Cie, édit.) » 1 —
Le Roman romand (Payot et Cie, éditeurs).
3 premières livraisons, en vente sépa-
rément :
1. A. BACHELIN, *La Carrochonne, La*
Marquise » — 60
2. PHILIPPE MONNIER, *Nouvelles* » — 60
3. ED. ROD, *Scènes de la Vie suisse*. » — 60

UN LIVRE SUR LE JORAT

ILS ne sont pas précisément légion les livres consacrés en entier au Jorat. Le plus ancien est l'ouvrage du savant polonais G. de Razoumowski : *Histoire naturelle du Jorat et de ses environs*, imprimé à Lausanne en 1789, par Jean Mourer. Dès lors, plus d'un siècle se passa avant qu'un auteur fit du pays des noires sapinières l'unique objet d'une publication. C'est en 1902, en effet, que parut *A travers le Jorat*, de M. E. Savary, le joli petit guide destiné à marquer l'ouverture du réseau des Chemins de fer électriques du Jorat. L'année dernière enfin a vu naître le troisième et dernier en date des ouvrages sur cette région : *Le Jorat*¹, dû à la plume de M. le professeur Ch. Biermann, à Lausanne.

M. Biermann indique la nature de son livre par ce sous-titre : *Esquisse géographique*, et, dans un « avant-propos », il souhaite que cette esquisse engage quelque spécialiste à la compléter par « une étude complète, serrée, lumineuse ». C'est trop de modestie : il sera bien malaisé à d'autres géographes de faire mieux. L'auteur a recueilli, nous semble-t-il, tout ce qu'il est utile, au point de vue scientifique, de connaître d'un pays. Il traite successivement des limites, de l'altitude, des agents du relief, du climat, de la forêt, des habitants, des voies de communication, des influences urbaines sur les conditions économiques du Jorat. Cela forme autant de chapitres pleins de renseignements d'un haut intérêt et illustrés de dessins, de cartes, de planches hors texte. De plus, énumérant scrupuleusement les sources où il a puisé, M. Biermann donne un index bibliographique qui ne remplit pas moins de cinq pages. Nul autre aussi riche n'avait encore été publié à propos du Jorat. Mais ses données, l'auteur ne les doit pas uniquement à ses prédécesseurs, loin de là. Elles sont le fruit de sa parfaite connaissance des lieux, des observations qu'il y a faites.

au cours de trois années, consacrées à visiter chacun des villages, à parcourir en tous sens forêts, ravins et collines. De là ce je ne sais quoi de vivant qui se dégage de sa belle étude et dont sont privées les œuvres d'une science purement livresque.

On sera peut-être étonné d'apprendre que ce qui a donné le plus de mal à M. Biermann, c'est de délimiter le territoire occupé par le Jorat. La difficulté était réelle, cependant. Jusqu'ici, le public savait vaguement que le Jorat est un pays de collines boisées situé quelque part entre la Venoge et l'Orbe à l'ouest, et la Veveyse et la Broye à l'est. Mais où commençait-il ? où finissait-il ? Les auteurs n'étaient pas d'accord. Ils y faisaient généralement rentrer le Gros-de-Vaud, Lausanne, tout Lavaux avec Gouze et le Mont-Pèlerin. Razoumowsky et Juste Olivier y ajoutaient même le Vully. « Pour être fixé, consultons les Joratiers eux-mêmes », se dit M. Biermann, et sans se lasser il fit sur place une longue série d'enquêtes.

« C'est au N. », écrit-il, qu'il est le plus difficile d'être au clair. Aux yeux de certaines gens de Granges, village de la vallée de la Broye, Sassel, leur voisin, est Joratier. À Sassel, quelqu'un déclare que « c'est la dernière commune du Jorat, à ce qu'on dit » ; un autre : « Non, ce n'est pas le Jorat ici ; il commence à Combremont » ; un troisième : « Oh ! non, nous en sommes bien loin ; il faut au moins trois heures pour aller dans le Jorat. » — Jusqu'à Thierrens ? — Thierrens n'y est pas même, tout au plus si ça y commence. » Même désaccord aux deux Combremont, mais pour ces villages Sassel n'est décidément plus du Jorat. Démoret place la limite du Jorat à Thierrens, et même à Chapelle ; lui-même n'est pas Joratier, ni les Combremont, ni Sassel. Et ainsi de suite : à mesure qu'on cherche à s'en rapprocher, le Jorat s'éloigne, ou pour mieux dire il se réduit, il perd de son étendue en gagnant en précision...

« C'est la hauteur qui fait le Jorat, déclare un ressortissant de Brétigny-sur-Morrens. A Poliez-le-Grand, « on est au pied du Jorat, tandis qu'à Poliez-Pittet on y est, et à Echallens pas du tout. Vous verrez cela tout de suite à la pente. » Bercher, qui est dans le Gros-de-Vaud, trace la limite du Jorat à la Mentue, au delà de laquelle Saint-Cierges est bâti. Cependant Ogens, Bioley-Magnoux sur la rive droite de la Mentue se rattachent au Gros-de-Vaud : « c'est qu'ils sont bien plus bas », explique-t-on. Hermerches « est dans le commencement du Jorat ; n'est-ce pas, on est ici à 700 mètres. Plus on va en haut, plus c'est le Jorat. » — Le Jorat ? Voilà : le vrai, c'est à Corcelles, Peney, là-haut, mais ici, à Mézières, moins ; on dit bien que Mézières est dans le Jorat, mais on est moins Joratier que par là en haut. »

« Plusieurs réponses mentionnent les particularités climatiques : « Il n'y a souvent plus de neige à Echallens qu'il y en a encore à Poliez-le-Grand, ou plus ici, qu'il y en a encore à Poliez-Pittet, et plus haut ; c'est une affaire de climat. » Dommartin est joratier : « n'est-ce pas,

on a souvent le brouillard, il fait froid, et puis la neige ; il y a passablement de neige. » Oulens sur Moudon est au contraire dans la vallée de la Broye, « le pays de Canaan, le pays chaud », affirme un paysan avec orgueil. À l'Abbaye de Rossenges, le Jorat commence ; « on le sent déjà bien à la neige. Quand elle vient, il y en a plus en ça la croisée vers Moudon qu'en là. » Vucherens « est très exposé à la bise, l'hiver y est dur. »

« Mais ces deux caractères ne suffisent point à différencier le Jorat ; il y a dans le voisinage d'autres contrées élevées et froides sans qu'elles fassent partie du Jorat. Un Joratier constate : « Maracon, dit-il, n'est pas du Jorat, mais il devrait en être ; il est au même niveau que Thierrens et que Montpreveyres, il a le même climat. »

Des vieillards ont déclaré à M. Biermann que le nom de Joratiers ne se donnait autrefois qu'aux habitants de la zone forestière. Aujourd'hui encore, à Lausanne et au Mont, on ne considère comme appartenant tout à fait au Jorat que les hameaux les plus proches de la forêt.

« A mesure qu'on s'éloigne de la forêt, l'altitude s'abaisse, l'air se réchauffe, tous les caractères du Jorat s'affaiblissent. » Ces caractères sont : « l'altitude élevée, le climat froid, humide, neigeux, la végétation forestière. » Et c'est ainsi que l'appellation de Jorat, jadis commune à une grande étendue de pays, l'auteur arrive à la limiter à une région bien déterminée dont la longueur extrême va des Monts de Pully à Villars-Mendraz ; et la plus grande largeur, d'Epalinges à Forel.

Autour de cette région, la carte de M. Biermann dessine un Sous-Jorat s'allongeant en pointe jusqu'à Sassel et formant deux autres bandes étroites, à l'ouest et à l'est du Jorat proprement dit. Dans ces zones inférieures perchent, entre autres villages : Cugy, Bottens, Dommartin, St-Cierges, Thierrens, les deux Combremont, Forel sur Lucens, Mézières et la contrée avoisinante, jusqu'à la Broye et au Grenet.

L'ouvrage de M. Biermann est un de ceux que consulteront avec fruit les personnes tentées d'étudier après lui le Jorat. Les Joratiers y trouveront une foule de choses que beaucoup d'entre eux ignorent ; surtout ils seront sensibles à l'intérêt que l'auteur leur témoigne, à eux dont les ancêtres furent longtemps les parias du Pays de Vaud.

Dans son remarquable *Glossaire du patois de Blonay*, M^{me} Odier écrit que les habitants de ce village appelaient autrefois *dzoratâi* toute personne dont ils ne connaissaient ni le nom ni l'origine, ainsi que tout mot inconnu : *Ko ke l'é cein ? — L'é on dzoratâi*. Ou bien : *L'é dou dzoratâi*, c'est du joratais ; comme on dit en français : c'est de l'hébreu. L'ignorance des agriculteurs du Blonay de jadis aurait été impardonnable, s'ils avaient eu entre les mains un livre comme « l'esquisse géographique » de M. Biermann.

V. F.

¹ *Le Jorat*. — Esquisse géographique, par CHARLES BIERMANN, docteur ès-lettres, professeur au Collège classique de Lausanne. — Extrait du tome XX du « Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie 1909-1910 ». — Neuchâtel, imprimerie Attinger frères. Grand in-8°, 119 pages.